

L'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) est lancée par la **Communauté de Communes de Serre-Ponçon** avec le **soutien des communes** du territoire.

Ce dispositif permet de **proposer des permanences-conseil** et de **mobiliser des subventions** à travers **un accompagnement pour réhabiliter les logements**.

Plafonds de ressources ANAH 2025 pour les propriétaires occupants :

Nb personnes dans le foyer	Catégorie de ressources	Plafond RFR (*) €
1	Très modestes	17 173 €
	Modestes	22 015 €
2	Très modestes	25 115 €
	Modestes	32 197 €
3	Très modestes	30 206 €
	Modestes	38 719 €
4	Très modestes	35 285 €
	Modestes	45 234 €
5	Très modestes	40 388 €
	Modestes	51 775 €
Par personne supplémentaire	Très modestes	+ 5 094 €
	Modestes	+ 6 525 €

Plafond RFR (*) € :
« Revenu Fiscal de Référence » de l'année n-1 figurant sur la 1^{ère} page de l'avis d'imposition et de l'ensemble des membres du foyer

LES PERMANENCES



Pensez à apporter :
- justificatif de propriété
- avis d'imposition

Vendredis matin de 9h30 à 12h sur RDV :

23 mai Embrun, La Manutention
6 juin Embrun, La Manutention
13 juin Embrun, La Manutention
20 juin Chorges, Mairie
27 juin Embrun, La Manutention
4 juillet Embrun, La Manutention
11 juillet Embrun, La Manutention
18 juillet Chorges, Mairie
25 juillet Embrun, La Manutention
1er aout Embrun, La Manutention
22 aout Embrun, La Manutention
29 aout Chorges, Mairie
5 septembre Embrun, La Manutention

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT
ALPES DU SUD

04 92 51 53 34
contact.hautesalpes@solihha.fr
Les Fauvettes II,
1 rue des Marronniers
05 000 Gap



SCANNEZ-MOI



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
SERRE-PONÇON

BESOIN DE RÉNOVER
OU
VOTRE ADAPTER
LOGEMENT ?

**OPÉRATION PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DE
RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU)**

- Des aides financières
- Un accompagnement gratuit
- Pour rénover
- Ou adapter votre logement

COMMENT FAIRE ?



1 - J'ai un **projet de travaux**, je prends RDV auprès de SOLIHA, je vérifie mon éligibilité.



2 - Le technicien SOLIHA **visite mon logement** et réalise les diagnostics techniques (*audit énergétique, diagnostic adaptation, grille de dégradation*)



3 - Je demande les **devis** correspondants au scénario de travaux retenu.



4 - SOLIHA m'aide pour déposer mon **dossier** complet auprès des financeurs.



5 - Je réalise mes **travaux** (il est prudent d'attendre l'accord des subventions de l'ANAH)



6 - Après la visite de contrôle, SOLIHA m'accompagne pour déposer mes demandes de **versement des aides réservées**.

A QUI S'ADRESSENT LES AIDES ?

Aux **propriétaires*** d'un **logement de plus de 15 ans** occupé à titre de **résidence principale**, situé sur la Communauté de Communes de Serre-Ponçon.

**Sous-condition de ressources pour les propriétaires occupants*

POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

Réhabilitation complète de votre logement vétuste et/ou vacant, gros œuvre, plomberie, électricité...



Rénovation énergétique d'ampleur de votre logement isolation, chauffage, ventilation ...



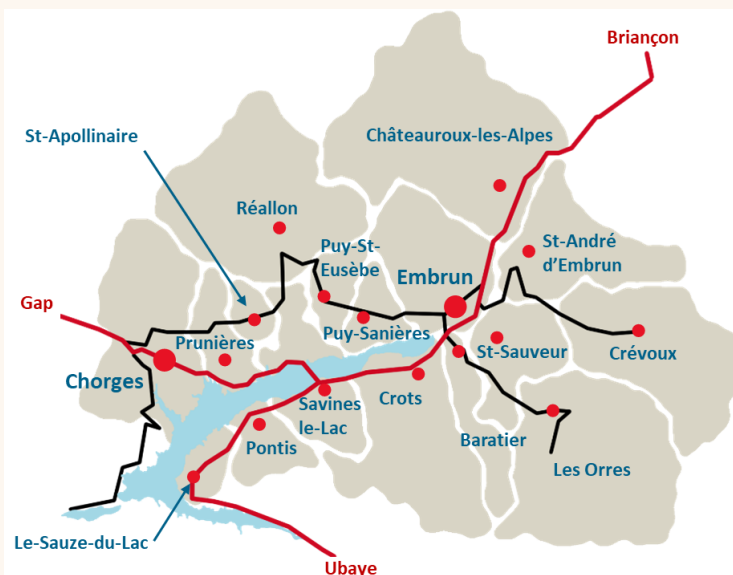
Adaptation de votre logement à la perte d'autonomie ou au handicap adaptation de salle de bain, monte escalier ...



PÉRIMÈTRE DE L'OPÉRATION

VOUS HABITEZ ICI ? VOUS ÊTES CONCERNÉS !

Baratier, Châteauroux-les-Alpes, Chorges, Crévoux, Crots, Embrun, les Orres, Pontis, Prunières, Puy Saint Eusèbe, Puy Sanières, Réallon, Saint André d'Embrun, Saint-Apollinaire, Saint-Sauveur, Le Sauze du lac, Savines-Le-Lac



LES TRAVAUX NE DOIVENT PAS AVOIR COMMENCÉ AVANT LE DÉPÔT DU DOSSIER.

SELON LES TRAVAUX ENVISAGÉS, UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE.

PENSEZ À VOUS RAPPROCHER DU SERVICE URBANISME DE VOTRE COMMUNE.